

CAP de tournage en céramique...

Equivalences, passerelles, suites de parcours, débouchés...

CAP Tournage en céramique

Durée de formation : 2 ans **Nature du diplôme :** diplôme national ou diplôme d'Etat

À savoir

Le titulaire de ce diplôme est capable, à partir d'une fiche technique, de relever les dimensions de l'objet à exécuter, de déterminer la quantité de pâte nécessaire et de réaliser une ébauche à la main. Il surveille le raffermissement de la pièce ébauchée afin de l'amener dans un état adéquat aux opérations de tournassage, de garnissage et de finition. Le tournassage consiste à enlever l'excédent de pâte, le garnissage à ajouter les garnitures (anses, becs). Après finition, il suit et contrôle le séchage de la pièce jusqu'à son enfournement. Il sait lire un plan coté, choisir la pâte et réaliser le modèle en prévoyant le comportement des pièces au séchage et à la cuisson.

Les diplômés peuvent travailler dans l'artisanat ou dans un atelier industriel.

Les poursuites d'études

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en BMA (brevet des métiers d'art).

Exemple(s) de formation(s) possible(s)
BMA Céramique

Que deviennent les apprenants après cette formation ?

Pour la voie scolaire

- 14 % sont en emploi au bout de 6 mois (quel que soit le type d'emploi et son secteur)
- 59 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)
- 28 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, service civique, à l'étranger, indépendant, etc.)

Pour l'apprentissage

- 40 % sont en emploi au bout de 6 mois (quel que soit le type d'emploi et son secteur)
- 40 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)
- 20 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, service civique, à l'étranger, indépendant, etc.)

Données issues du dispositif Insertion professionnelle 2020

Les certificats d'aptitude professionnelle

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Éducation nationale. Il se prépare en 2 ans après la 3e, à temps plein ou en apprentissage. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1, 2 ou 3 ans. Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers. Le programme comprend des enseignements généraux (français, maths...), des enseignements professionnels et des stages. Une certaine de spécialités sont proposées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services ou de l'artisanat. Après un CAP il est possible de poursuivre des études en bac pro.

Lire l'article sur le CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

[Lire l'article sur le CAP \(certificat d'aptitude professionnelle\)](#)

Exemple de poursuite de formation possible : BMA Céramique

Lien vers un [article sur le CAP](#)

Lien vers le site de [France Compétences](#) détaillant le CAP Tournage en céramique